

2023/2024

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS)

Les mercredis,
de 13 h 30 à 16 h 30

POUR LES
8-12 ANS



20
TERRE
DE JEUX
24

AVIGNON
Ville d'exception

SPORT CONNECT

Découverte des bienfaits du sport sur la santé, le bien-être et sensibilisation aux handicaps, à l'écologie et au développement durable

POUR LES
8-10 ANS

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE BIATHLON AVIGNONNAIS

POUR LES
9-12 ANS

DOJO CHAMPFLEURY



Du 20 septembre
au 18 octobre

Trottinette

Apprentissage de la Trottinette et du code de la route



Du 8 novembre
au 20 décembre

Course d'Orientation

Apprendre à se déplacer et se repérer avec une carte et une boussole en lien avec la santé et l'écologie.



Du 10 janvier
au 27 février

Jeux d'opposition, Yoga et Santé

Connaissance du corps humain, du respect des adversaires et sensibilisation aux handicaps



Du 13 mars
au 17 avril

Jeux de raquettes : Tennis et Badminton

Développement de la coordination, de la vitesse et de la précision



Du 15 mai
au 26 juin

Multiactivités

Mélange de toutes les activités réalisées dans l'année. Biathlon Trottinette et course d'orientation

GYMNASE DE LA MARTELLE (MONTFAVET)



Du 20 septembre
au 18 octobre

Biathlon Avignonnais

Biathlon tir à l'arc et pétanque



Du 8 novembre
au 20 décembre

Escalade et activités annexes

Badminton, futsal, tennis de table, cirque, sports émergents...



Du 10 janvier
au 27 février

Escalade



Du 13 mars
au 17 avril

Sorties escalade en extérieur



Du 15 mai
au 26 juin

Biathlon Avignonnais

Biathlon tir à l'arc et pétanque

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS)

La Ville d'Avignon propose aux jeunes de 8 à 12 ans de s'initier et de découvrir diverses disciplines sportives les mercredis après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 (sauf vacances scolaire)

Renseignements et inscriptions

**Département sports et
loisirs Ville d'Avignon**

74, boulevard Jules Ferry
84000 Avignon

Tél. : 04 90 16 31 73

Tarifs

**Tarifs en fonction
des revenus**

(40 € / an maximum sauf pour les
sorties hors Avignon : 100 € / an)



Documents à fournir :

- Fiche d'inscription dûment complétée
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Certificat médical de non contre indication à la pratique sportive
- Dernière déclaration de revenus
- Règlement intérieur signé

20
TERRE
DE JEUX
24

AVIGNON
Ville d'exception